

REPUBLIQUE FRANCAISE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Réunion ordinaire du 21 mars 2025

NOMBRE DE MEMBRES	DATE DE LA CONVOCATION	N° DE LA DELIBERATION
En exercice :26 Présents :14 Votants : 14 dont (0)pouvoirs	14.03.2025	2025-003

OBJET DE LA DELIBERATION :

Groupement de commande marchés REFIOM et mâchefers - Convention

Etaient présents (14) : Christian TROADEC, GOUBIL Didier, MAZEAS Jacqueline, COGEN Dominique, DUMONTEIL François, PAUL André, TOSSER Gérard, MORVAN Georges, SALAUN Denis, GOUIFFES Jean Claude, SALIOU Bernard, BRABAN Tugdual, GALARDON Georges, LE BOEDEC Bernadette,

Etaient excusés (11) dont 0 ayant donné pouvoirs) : COTTEN Daniel, PRIGENT Eric, QUEMENER Marc, WAQUIER Patrick, QUINIOU Bruno, LALLOUET Michèle, BOUDIAF Catherine, GELEOC Raymond, PETIT Alexandre, LE BORGNE Rolande, TRUBUILT Bernard.

Etaient absents (3) : LE FER Etienne, YVINEC Jérôme, BURLOT Nolwenn.

Le 21 mars à 9 heures 30, le conseil syndical du SIRCOB régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil de la Mairie CARHAIX PLOUGUER, sous la présidence de Monsieur Christian TROADEC, Président

Le Président indique à l'Assemblée que le syndicat de traitement des déchets « Valcor » a lancé en 2021 un groupement de commande avec les quatre syndicats finistériens gestionnaires d'UVED du Finistère pour le transport, le traitement des REFIOM et cendres sous chaudières ainsi que le traitement, la valorisation et le transport aux mâchefers.

Ce groupement de commande nous a permis de bénéficier de tarifs plus avantageux lors du renouvellement des contrats précédents du SIRCOB. Les marchés actuels arrivent à expiration en date du 31 juillet 2025 concernant les RFEIOM et en date du 31 décembre 2025 concernant les mâchefers.

Il demande à l'assemblée de l'autoriser à signer nouvelle convention avec VALCOR pour le renouvellement de ces marchés dans le cadre du groupement de commande comme en 2021 (VALCOR/ SOTRAVAL et SIRCOB).

Après discussion, le comité syndical, à l'unanimité, autorise le Président à signer tous les documents nécessaires au renouvellement des marchés pour le transport et le traitement des REFIOM et des MACHEFERS issus de l'ued de CARHAIX.

Le Président,
Christian TROADEC
Le Président